

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Consciente des enjeux environnementaux, Allen Entrepreneur général inc. est engagée à mener ses activités de façon responsable et à réduire son empreinte environnementale.

Cet engagement consiste, entre autres, à continuer de respecter les lois et les règlements en matière de protection de l'environnement, comme elle l'a toujours fait.

Par la présente politique, ALLEN s'engage également à améliorer de façon continue ses performances en matière de protection de l'environnement en mettant en place des mesures adaptées à chacun des milieux de travail de l'entreprise, soient les bureaux, les ateliers et les chantiers.

Les lignes directrices de la politique touchent l'identification, l'évaluation, la prévention, l'élimination à la source et la mitigation des risques environnementaux potentiels dont notamment, l'élimination du gaspillage, l'économie d'énergie, la gestion responsable des matières résiduelles, la protection des cours d'eau et le traitement sécuritaire des produits dangereux.

La politique est diffusée à tous les employés et un programme de formation continue en assure sa compréhension.

Dans son effort pour protéger l'environnement, ALLEN incite également ses partenaires à contribuer à l'atteinte de ces objectifs.



Annie Allen, CPA, CMA
Présidente

■ **Siège social :**

- 118, RUE DE LA GARE, SAINT-HENRI, QUÉBEC, CANADA GOR 3E0
- 305, RUE DE LA GARE, BUREAU 109, MATANE, CANADA G4W 3J2

T. 418-882.2277 F. 418-882.2721
www.allen-entrepreneurgeneral.com